

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 10 juillet 2018

INFO-PRESSE

Appel à contributions écrites dans le cadre des États généraux de la jeunesse

Dans le cadre des États généraux de la jeunesse organisés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et qui se tiendront le samedi 18 août, un appel à contributions écrites est lancé.

Cet appel à contributions s'adresse à trois catégories de public :

1. les moins de 35 ans – à l'exclusion des agents publics des administrations de la Nouvelle-Calédonie, des provinces et des communes travaillant en lien direct avec la jeunesse ;
2. les groupements associatifs ;
3. le tout public – à l'exclusion des agents publics des administrations de la Nouvelle-Calédonie, des provinces et des communes travaillant en lien direct avec la jeunesse.

Les écrits devront porter sur l'un des trois thèmes suivants : la situation et la position sociétale des jeunes, les aspirations de la jeunesse, les actions concrètes en faveur de la jeunesse (retour d'expériences réussies ou projets structurants ou innovants à mettre en œuvre).

Neuf prix seront attribués (trois par catégorie) pour une valeur totale de 330 000 francs.

Les contributions récompensées seront annexées aux documents de restitution des États généraux de la jeunesse.

Les écrits sont limités à 1 500 mots. Ils doivent être adressés au format numérique et accompagnés des renseignements liés à l'identité, au statut et aux contacts des personnes ou groupements concourant à l'appel à contributions, à etatsgeneraux.jeunesse@gouv.nc avant le vendredi 10 août, à 16 heures.

* *
*